

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉCISIONS ET DES  
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**DEL2023\_047**

**CONVENTION DE DÉLÉGATION DE MAITRISE  
D'OUVRAGE POUR LA COMMUNE  
DE BÉNY-SUR-MER**

Séance du 13 avril 2023

L'an deux mille vingt-trois, le jeudi 13 avril à 18h, les membres du conseil communautaire de la communauté de communes de Seules Terre et Mer se sont réunis à la salle polyvalente de Villiers le Sec située rue Paul Champenois à Creully-sur-Seules. La convocation, l'ordre du jour et la note de synthèse ont été adressés aux conseillers communautaires le vendredi 7 avril 2023. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés au siège de la communauté de communes le vendredi 7 avril 2023.

<b>Nombre de conseillers communautaires</b>		
En exercice	Présents	Participants au vote
44	33	43
Le quorum étant atteint, la séance peut valablement se tenir		

<b>VOTE</b>
<b>A L'UNANIMITÉ</b>
Pour : 43
Contre : 0
Abstention : 0

Sont présents les Conseillers communautaires suivants :  
*Dominique ANGOT, Nadine BACA, Marie-France BOUVET-PENARD, Didier COUILLARD, Alain COUZIN, Vincent DAUCHY, Hubert DELALANDE, Pierre de PONCINS, Jean DUVAL, Sandrine GARCON, Véronique GAUMERD, Philippe GAUTIER, Christian GUESDON, Patrick LAVARDE, Sylvie LE BUGLE, Gwenaëlle LECONTE, Gérard LECOQ, Lysiane LEDUC DRÉAN, Sylviane LEFEVRE, Guillaume LEMENAGER, Daniel LEMOUSSU, Gérard MARCIA, Yohan MORICE (suppléant de André MARIE), Philippe ONILLON, Colette ORIEULT, Thierry OZENNE, Alain PAYSANT, Hervé RICHARD, Alain SCRIBE, Gilles TABOUREL, Agnès THOMASSET, Jean-Luc VERET, Richard VILLECHENON*

Ont donné pouvoir :

*Christelle CROCOMO a donné pouvoir à Gwenaëlle LECONTE*

*Marcel DUBOIS a donné pouvoir à Alain SCRIBE*

*Stéphane JACQUET a donné pouvoir à Vincent DAUCHY  
Marie-Claire LAURENCE a donné pouvoir à Richard VILLECHENON*

*Daniel LECOURT a donné pouvoir à Véronique GAUMERD*

*Daniel LESERVOISIER a donné pouvoir à Didier COUILLARD*

*Gérard LEU a donné pouvoir à Agnès THOMASSET*

*Cyrille ROSELLO de MOLINER a donné pouvoir à Hubert DELALANDE*

*Virginie SARTORIO a donné pouvoir à Alain COUZIN  
Geneviève SIRISER a donné pouvoir à Thierry OZENNE*

Le Conseil communautaire a nommé Gwenaëlle LECONTE secrétaire de séance.

*Le procès-verbal de la séance du Conseil Communautaire de la communauté de communes Seules Terre et Mer du 16 février 2023 est adopté à l'unanimité*

**DEL2023\_047 : CONVENTION DE DÉLÉGATION DE MAITRISE D'OUVRAGE  
POUR LA COMMUNE DE BÉNY-SUR-MER**

- Vu le code général des collectivités territoriales,
- Vu la convention de délégation de maîtrise d'ouvrage,
- Vu l'avis favorable du Bureau.

Considérant que la commune de Bény-sur-Mer a un projet d'aménagement sur la RD79. Dans ce cadre, les pattes d'oies des voiries adjacentes, rue des Acadiens, rue des Mézières, rue de l'Eglise et rue de Bracqueville, définies d'intérêt communautaire, seront intégrées.

Considérant qu'il est proposé de déléguer la maîtrise d'ouvrage pour la réfection des voiries à la commune de Bény-sur-Mer et de lui verser un fond de concours correspondant à la bande de roulement restante soit 23 315,36€ HT.

**Après en avoir délibéré, le conseil communautaire à l'UNANIMITE :**

**AUTORISE** le Président à signer la convention de délégation de maîtrise d'ouvrage avec la commune de Bény-sur-Mer et tous documents nécessaires.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,

Le PRESIDENT

Thierry OZENNE



*La présente délibération peut, si elle est contestée dans un délai de deux mois à compter de sa publication, de son affichage ou de sa notification aux intéressés, faire l'objet des recours suivants :*

- Recours administratif gracieux auprès du Président Seules Terre et Mer
- Recours contentieux pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN